

# Directive 7

## GASTRO-ENTÉRITE D'ALLURE VIRALE (GEV)

Directions DJ-DPJ

- Foyer de groupe
- Centre de réadaptation jeunesse
- Maison Lémerville Suzanne Vachon

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

### PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)

- Préconiser l'application des précautions additionnelles (PA) [GOUTTELETTES/CONTACT](#) à la chambre pour indiquer aux travailleurs de la santé le type d'équipement de protection individuelle à porter afin de se protéger et protéger les autres usagers/TdeS :
  - Placer l'affichette PA à la porte
  - Rendre disponible l'ÉPI et les lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène à la porte
  - Placer un chariot à linge souillée à l'intérieur de la chambre

### DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Préconiser le changement la literie quotidiennement
  - Manipuler la literie souillée prudemment, sans secouer
- Informer l'utilisateur qu'il **devrait** demeurer à sa chambre jusqu'à 48 h après la fin des symptômes :
- Si une situation clinique ou sociale particulière exigeant le [non-respect des PA](#) :
  - Demander de procéder à l'HdM :
    - En entrant et en sortant de la chambre
    - Avant de manger
    - Après être allé aux toilettes
- Faire de l'enseignement à l'utilisateur et ses proches. Référence [Feuillet information à l'intention des usagers et de leurs proches](#)
- Faire le repérage précoce de tout nouveau cas et instaurer les PA
  - Instaurer les PA [GOUTTELETTES/CONTACT](#) de façon préventive pour 48 h pour un usager transféré d'une unité en éclosion.
- Rechercher les [CONTACTS ÉTROITS](#) (voir section Contact étroit)
- Se référer à la section [DURÉE](#) pour connaître la durée des PA (voir section Durée)

#### Si 2 cas et plus symptomatiques :

- Compléter et acheminer le *Formulaire signalement d'une éclosion à la DSPublique et au service de PCI* ([ANNEXE 12](#))

### DURÉE DES PA

#### 48 h après la fin des symptômes :

- Évaluer la possibilité de retirer les PA lorsque l'élément ci-haut mentionné est observé
  - En présence de symptômes ne permettant pas de retirer les PA, il faut maintenir celles-ci pour une période de 24 h supplémentaires dans le but d'observer l'évolution de la situation
  - Une évaluation est requise toutes les 24 h jusqu'à la résolution des symptômes
- Préconiser le nettoyage/désinfection des high touch de la chambre ou selon les modalités habituelles lors du retrait des PA
- Compléter et acheminer le *Formulaire signalement d'une éclosion à la DSPublique et au service de PCI* ([ANNEXE 12](#))

Page 1 de 2

# Directive 7

## GASTRO-ENTÉRITE D'ALLURE VIRALE (GEV)

Lors de situations complexes, vous pouvez adresser votre questionnement à l'adresse suivante :  
[pci.communautaire.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pci.communautaire.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca)

### GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET SERVICES

- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'utilisateur (ex. : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
  - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
- Se référer [Procédure relative à la gestion du matériel non critique](#)

### TRANSFERTS

Aviser le milieu receveur et le transporteur des mesures de PA lors du transfert vers un autre établissement ou installation ou département

### SOINS D'HYGIÈNE/SERVICE ALIMENTAIRE/BUANDERIE/PROCHES AIDANTS/VISITEURS/ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

- Respecter les pratiques de base et les PA
- Selon les modalités habituelles

### ÉCLOSION

#### DIRECTIVES COMPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION

- Lors d'apparition de nouveaux cas, compléter et acheminer le *Formulaire de déclaration de nouveaux cas – directive 5 et directive 7* ([ANNEXE 14](#))
- Compléter et acheminer le *Formulaire signalement d'une éclosion à la DSPublique et au service de PCI* ([ANNEXE 12](#)) (section du début) **si cela n'a pas déjà été fait antérieurement**
- Renforcer les pratiques de base en insistant sur l'hygiène des mains

#### FIN D'ÉCLOSION

- L'éclosion se termine 96 h après la fin des symptômes du dernier cas
- Compléter et acheminer le *Formulaire signalement d'une éclosion à la DSPublique et au service de PCI* ([ANNEXE 12](#)) (section bilan fin d'éclosion)